

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### **Édition Chronologique n° 92 du 17 décembre 2021**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 5

#### **DÉCISION N° 1362/ARM/EMM/SF/MCO**

de retrait du service actif et mise en complément du bâtiment de commandement et de ravitaillement « Var ».

Du 20 août 2021

**DÉCISION N° 1362/ARM/EMM/SF/MCO de retrait du service actif et mise en complément du bâtiment de commandement et de ravitaillement « Var ».**

Du 20 août 2021

NOR A R M B 2 1 0 2 0 6 6 5

---

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [470-0.2.6](#).

Référence de publication :

---

La ministre des armées,

Vu [l'arrêté N° 257/ARM/EMM/PS/ORT du 22 juillet 2021 fixant la liste des formations administratives relevant du chef d'état-major de la marine](#) ;

Vu [l'instruction N° 99/ARM/EMM/ORT du 14 novembre 2018 relative au statut des unités de la marine et à la désignation au commandement](#) ;

Vu [l'instruction N° 0-4882-2014/DEF/EMM/MCO/NAVAL du 25 juillet 2014 relative à la préparation, la mise en état de conservation, l'entretien et l'emploi des bâtiments de la marine placés en complément, en réserve ou condamnés, Déconstruction des bâtiments condamnés](#) ;

Vu [la directive N° 1412/ARM/EMM/PS/ORT du 08 septembre 2021 relative à l'élaboration, la publication et la tenue à jour des textes infra-réglementaires de la Marine](#) ;

Vu le décret N° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement (état-major des Armées) (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n°3) ;

Vu le compte-rendu N° 0-17738-2021/BN TOULON/SG/NP du 05 juillet 2021 relatif à la réunion de la commission locale de désarmement et de condamnation n° 3 du BCR Var du 22 juin 2021,

Décide :

**Art. 1er.** Le bâtiment de commandement et de ravitaillement « Var » est retiré du service actif et placé en complément le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**Art. 2.** La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*Le contre-amiral,  
sous-chef d'état-major "soutiens et finances",*

Eric VERNET.